

LE JOURNAL DE QUEBEC.

Paraissant les MARDIS et SAMEDIS, et s'imprimant par AUGUSTIN COTE & CIE, éditeurs-proprétaires. Le bureau du journal est au numéro 1, rue La Montagne, Haute-Ville, où l'on s'abonne, et où toutes lettres, correspondances, doivent être adressées franchises de port.

ACADEMIE DES SCIENCES.

Séance du 9 janvier.

M. Pelouze a lu un mémoire sur l'acide hypochloreux. Ce travail, qui fait suite aux belles recherches de M. Gay-Lussac sur les combinaisons du chlore avec les bases, est spécialement consacré à l'étude de la réaction du chlore sur l'oxyde rouge de mercure.

En mettant en présence du chlore sec et l'oxyde de mercure préparé en décomposant le nitrate par un excès de potasse, M. Pelouze a vu, comme l'avait déjà observé M. Gay-Lussac, le gaz acide hypochloreux prendre naissance; mais il a reconnu qu'une certaine quantité d'oxygène est éliminée et se mélange à l'acide toutes les fois qu'on ne s'oppose pas à l'élévation de température qui résulte de la réaction.

Ces observations ont conduit M. Pelouze à donner un procédé de préparation déjà indiqué par M. Gay-Lussac et qui remplacera avantageusement le procédé si compliqué de M. Balard. Ce nouveau moyen consiste à faire passer un courant de chlore lavé et desséché sur du bi-oxyle de mercure obtenu par précipitation et préalablement calciné.

Une circonstance singulière a attiré l'attention de M. Pelouze; nous voulons parler de la manière dont l'oxyde de mercure se comporte avec le chlore, selon que cet oxyde a été précipité à l'état amorphe d'une de ses combinaisons, ou qu'il a été obtenu à l'état cristallin par la calcination.

Cette circonstance est, comme le fait remarquer l'auteur, de nature à attirer l'attention des physiciens et des chimistes. Elle montre combien il est important d'établir une distinction, même au point de vue purement chimique, entre des corps qui ne diffèrent que par un état particulier d'agrégation.

M. Pelouze a terminé son Mémoire, en exposant les résultats des observations qu'il a faites sur la solubilité du chlore dans l'eau. Le maximum de solubilité correspond à une température comprise entre 8 et 10 degrés.

Un de nos écrivains distingués, qui imprimait les livres des autres avant d'en faire lui-même, s'est récemment entendu parler de la nouvelle machine de M. Gaubert, qu'il était, depuis 1822, l'inventeur d'un procédé typographique entièrement nouveau, et il a exposé à l'Académie l'idée dont il avait pris possession par une brochure publiée en 1822.

Ce qui paraît résulter dès à présent de ces diverses entreprises, c'est que l'imprimerie est encore susceptible de notables perfectionnements, et que la pensée, qui doit tant à cet art, peut en attendre encore de nouveaux services.

On vient de trouver en Sibirie, sur le revers oriental de l'Oural, une petite pesant 37 kilogrammes. Ce monstrueux morceau d'or natif qui dépasse du double le plus gros de tous ceux dont l'histoire des mines fasse mention, a été découvert à quelques pieds sous terre dans des circonstances assez singulières.

M. Charles Dupin a inséré, dans le dernier numéro des comptes-rendus, un factum intitulé: Recherches sur les développements de la caisse d'épargne de Paris, et leur influence sur la population parisienne.

Voici les faits exposés par M. Dupin: La caisse d'épargne de Paris, fondée en 1818, a reçu, pendant les huit premières années de son existence, jusqu'à la fin de 1826, la somme de 24,830,000 fr.

Dans les huit années suivantes, de 1827 à la fin de 1834, elle a reçu 41,679,000 fr.

Enfin, de 1835 jusqu'à la fin de 1842, dans les huit dernières années, elle a reçu deux cent cinquante millions.

Pendant la première période, la totalité des déposants ne s'était élevée qu'au nombre de 20,000 personnes; pendant la seconde, elle n'avait pas atteint le nombre de 49,000 personnes.

Passant ensuite à la proportion suivant laquelle les diverses classes de la société entrent dans la totalité des déposants, M. Dupin distingue trois classes: les classes manouvrières, qui vivent principalement du travail de leurs mains; les classes intellectuelles, dont les professions supposent principalement l'intelligence, la direction, le commandement avec le bénéfice des capitaux acquis par l'action de ces facultés; enfin, les classes propriétaires.

Enfin, quant à la manière dont se répartissent les déposants dans chacune de ces trois classes, M. Dupin trouve que, sur 100,000 déposants, 77,337 appartiennent à la première classe, 18,565 à la seconde, 4,098 à la troisième.

LA LANGUE PRIMITIVE.

Le Docteur M'Pherson, dans une relation qu'il vient de publier de l'expédition anglaise en Chine, raconte, comment à la prise de Tinghai, capitale de l'île de Chusan, la nécessité de relations entre les troupes et les naturels, donna naissance à un nouveau langage.

Après que les troupes eurent pris leurs cantonnements dans la ville, les Chinois, à leur retour, ouvrirent des boutiques au milieu desquelles, et trouvant les soldats abondamment pourvus d'argent, ils employèrent tous les moyens pour obtenir leur pratique. Une langue franque ne tarda pas à se former, et se composa des idiomes chinois, asiatiques, européens. L'imitation du bêlement des troupeaux, du coassement des volailles, etc., y fut même introduite.

M. M'Pherson raconte l'aventure suivante qui arriva au capitaine Anstruther: Un jour un mandarin lui envoya une succulente étuvée, garnie de nageoires de poissons et de nids d'oiseaux, en reconnaissance d'un portrait qu'il avait fait de ce fonctionnaire.

Helas! ce n'était pas de la volaille que mangeait le digne capitaine; c'était du chien! Il est vrai que le chien est un mets très estimé des Chinois.

DES ROMANS FEUILLETONS ET DU THEATRE DES CONSERVATEURS.

Nous avons fait connaître plusieurs fois à nos lecteurs les titres de certains romans-feuilletons: la Goualeuse, la Rebouilleuse, etc. On peut juger par là de ce que sont de pareilles œuvres.

Voici quelques titres des pièces jouées sur les différents théâtres de la capitale: l'Opéra, la Furorite, aux Variétés, les Formations conjugales, au Palais-Royal, la Dragonne, le Loup dans la Bergerie, Mathilde, à la Porte-Saint-Martin, les Enfants de Délie, Ma sœur.

Nous demandons s'il y a la une pensée élevée, et si un pareil programme ne donnerait pas raison à ceux qui disent que les spectacles sont mauvais en eux-mêmes, ce que nous ne pensons pas pour notre part. Il est certain, comme le dit Bonaparte, qu'au lieu de spectacles qui favorisent les penchants de l'homme, il en faudrait qui les modèrent.

On dit que les spectacles sont utiles pour attirer les étrangers, pour augmenter la circulation des espèces, pour exciter les artistes, pour varier les modes, pour occuper les gens riches ou aspirant à l'être, pour les rendre moins malfaisants, pour distraire le peuple de ses misères, pour lui faire oublier ses chefs en voyant ses baladins, pour maintenir et perfectionner le goût quand l'honnêteté est perdue, pour couvrir d'un

voile de procédés la laideur du vice, pour empêcher, en un mot, que les mauvaises mœurs ne dégèrent en brigandage.

Rousseau faisait, à propos de l'amour représenté sur nos théâtres, des réflexions qui s'appliquent parfaitement aux feuilletons-romans:

"Qu'on nous peigne l'amour comme on voudra; il séduit, on ce n'est pas lui. S'il est mal peint, la pièce est mauvaise; s'il est bien peint, il ôte tout ce qui l'accompagne. Ses combats, ses maux, ses souffrances, le rendent plus touchant encore que s'il n'avait nulle résistance à vaincre. Loin que ses tristes effets rebutent, il n'en devient que plus intéressant par ses malheurs mêmes. On se dit malgré soi qu'un sentiment si délicieux console de tout. Une si douce image amoindrit inégalement le cœur: on prend de la passion ce qui mène au plaisir, on en laisse ce qui tourmente. Personne ne se croit obligé d'être un héros; et c'est ainsi qu'en admirant l'amour honnête, on se livre à l'amour criminel.

"Ce qui achève de rendre ces images dangereuses, c'est qu'on ne les voit jamais régner sur la scène et dans les romans qu'entre des âmes honnêtes; c'est que les deux amants sont toujours des modèles de perfection. Et comment ne s'intéresserait-on pas pour une passion si séduisante entre deux cœurs dont le caractère est déjà si intéressant par lui-même? Les romans et le théâtre sont des trésors de femmes parfaites. On dirait qu'elles s'y sont toutes réfugiées. Est-ce ainsi qu'on nous rend suspecte une passion qui perd tant de gens bien nés? Il s'en faut peu qu'on ne nous fasse croire qu'un honnête homme est obligé d'être amoureux, et qu'une amante aimée ne saurait n'être pas vertueuse. Nous voilà fort bien instruits.

"Si ces peintures sont quelquefois dangereuses, elles le seront toujours, quoi qu'on fasse pour les déguiser. Je dis que c'est parler de mauvaise foi des romans ou sans les connaître que de vouloir en rectifier les impressions par d'autres impressions étrangères qui ne les accompagnent point jusqu'au cœur ou que le cœur en a bientôt séparées, impressions qui même en déguisent les dangers et donnent à ce sentiment trompeur un nouvel attrait par lequel il perd ceux qui s'y livrent.

"Les romans qui ne peuvent rien pour corriger les mœurs peuvent beaucoup pour les altérer. En favorisant tous nos penchants, ils donnent un nouvel ascendant à ceux qui nous dominent; les continuelles émotions qu'on y ressent nous ébranlent, nous affaiblissent; nous rendent plus incapables de résister à nos passions; et le stérile intérêt qu'on prend à la vertu ne sert qu'à contenter notre amour-propre sans nous contraindre à la pratiquer.

"L'amour de l'humanité, celui de la patrie, sont deux sentiments qu'il faut sans cesse exciter. Le plus méchant des hommes est celui qui s'isole le plus, qui concentre le plus son cœur en lui-même; le meilleur est celui qui partage également son cœur à tous ses semblables. Quelque que aime tendrement ses parents, ses amis, sa patrie et le genre humain, se dégrade par un attachement désordonné qui nuit bientôt à tous les autres et leur est infailliblement préféré. Les objets trop passionnés sont dangereux à montrer, parce que nous n'avons que trop de penchant naturellement à les aimer. Les hommes ne sont que trop capables de sentir des passions violentes, les femmes de les aspirer, et les tristes effets qu'elles ont produits ne montrent que trop le danger de les exciter par des spectacles touchants et tendres.

"Si les héros de quelques pièces soumettent l'amour au devoir, en admirant leur force, le cœur se prête à leur faiblesse; on apprend moins à se donner leur courage qu'à se mettre dans le cas d'en avoir besoin. C'est plus d'exercice pour la vertu; mais qui l'ose exposer à ces combats mérite d'y succomber. L'amour même prend son masque pour la surprendre; il se pare de son enthousiasme, il usurpe sa sa force, il affecte son langage, et quand on s'aperçoit de l'erreur, qu'il est tard pour en relever! Que d'hommes bien nés, séduits par ces apparences, d'amants tendres et généreux qu'ils étaient d'abord, sont devenus par degrés de vils corrupteurs, sans mœurs, sans respect, pour la foi conjugale, sans égards pour les droits de la confiance et de l'amitié! Heureux qui sait se reconnaître au bord du précipice et s'empêcher d'y tomber! Est-ce au milieu d'une course rapide qu'on doit espérer de s'arrêter! Est-ce en s'attendrissant tous les jours qu'on apprend à surmonter la tendresse? On triomphe aisément d'un faible penchant; mais celui qui connaît le véritable amour et l'aspirer vainement, ah! pardonnez à ce mortel, s'il existe, d'oser prétendre à la vertu!"

C'est l'histoire qui doit être l'élément des intelligences, parce que l'histoire est la mère de la politique.

Quoi de plus capable d'intéresser l'homme et de l'instruire, en charmant ses loisirs, que la lecture des ouvrages historiques?

En liant le présent au passé, en développant la chaîne des passions et des siècles, met en quelque sorte sous nos yeux les peuples divers avec leurs mœurs et leurs lois, leurs époques de gloire et leurs époques de décadence. Nous aimons à remonter à leur origine, à connaître leurs fondateurs, à les suivre dans leurs progrès, à rechercher les causes de leur élévation comme celles de leur chute, à comparer les rôles qu'ils ont joués dans le monde, à leur tour sur le théâtre du monde, et lorsqu'il est témoin de toutes ces scènes si variées, si rapides et souvent si tragiques, le lecteur réfléchi s'élève naturellement vers celui qui tient dans ses mains les rênes du monde, marque à chaque nation sa place comme à chaque individu, fait mourir les empires les plus anciens pour en créer de nouveaux, et seul est immuable au milieu de ces perpétuelles vicissitudes.

Faites parler les personnages historiques, mettez en relief les grandes scènes du monde, et si vous n'amusez pas vous intéressez et vous instruisez, ce qui vaut beaucoup mieux.

#### EXTRAITS SCIENTIFIQUES.

—Les sources du Nil occupent depuis longtemps l'attention des géographes. On sait que remontant le fleuve jusqu'à Kartoum, on le voit se diviser en deux branches principales. L'une a reçu le nom de Nil bleu, l'autre celui de Nil blanc. Le Nil bleu a été suivi par Bruce en 1774, et sa source véritable a été assignée par lui près d'Amhara, en Abyssinie, vers le 11e degré de latitude. Le Nil blanc était à peine connu, son cours était comme mystérieux, lorsque M. Jomard de la bibliothèque royale est venu annoncer à l'Institut des résultats d'une expédition égyptienne entreprise sous le commandement de Selim-Bimbachi, assisté de deux savants français, MM. d'Arnaud et Sabatier. Cette expédition, munie d'instruments de mathématiques, est arrivée au 4e degré 42 minutes de latitude sous le Méridien du Caire sans atteindre la source tant désirée. Les voyageurs étaient éloignés de 500 lieues de Kartoum. Pendant ce long trajet, on n'a rencontré aucune chaîne de montagnes, bien que les montagnes dites de la Lune soient tracées sur toutes les cartes du 5e au 7e degré de latitude. Les bifurcations du fleuve sont formées par les fies remplis d'immenses marécages. Les collections, les observations de précision, les vocabulaires rapportés par les voyageurs sont en grand nombre. Le fer et l'or abondent dans le pays. Les peuplades sont d'humeur pacifique et diverses de race, de langage, de physionomie. Il y en a de couleur bronze à cheveux lisses. Un de ces peuples est armé de lances de quatre mètres de long. Un autre adore la lune. Tout combat cesse à son lever. Le roi des Behrs a son palais situé au milieu des eaux; on n'y arrive qu'à la nage; il est gardé par deux bataillons féminins armés de lances et de boucliers. On ajoute que les ministres n'entrent dans l'intérieur du palais qu'au moment où le roi est atteint d'une maladie mortelle. Ils ont alors la mission de l'étrangler pour l'empêcher de mourir de mort naturelle. Tel est le singulier résumé que M. Jomard a présenté de l'exploration du Nil blanc. La science eût peut-être désiré des détails plus sérieux; malheureusement M. Jomard ne s'est souvenu que du côté pittoresque et drolatique du voyage.

—Parmi les pièces fort nombreuses de la correspondance adressée à l'Académie, nous avons remarqué la lettre d'un juge de paix dont le nom n'a pu être déchiffré. Ce magistrat écrit de Montierender, petite ville du département de Haute-Marne, que depuis quatre à cinq mois des incendies fréquents répandaient la désolation et l'effroi dans le pays qu'il habite. On accusa tour à tour l'imprudence et la malveillance, et l'autorité fit les démarches les plus actives sans pouvoir remonter à la cause de ces malheurs. On observait que souvent deux incendies éclataient presque en même temps; qu'aucun n'avait pris naissance dans les parties des habitations où il y avait des foyers; que c'était, au contraire, dans des granges, des écuries, des remises que le feu déboutait. A ces remarques, on joignit encore les suivantes: une jeune fille de Montierender, rentrant dans sa chambre à onze heures du soir, le 11 novembre dernier, fut étonnée de voir une lueur vive qui passa rapidement devant sa fenêtre; elle crut que c'était la lumière d'un fallot. Le lendemain, à deux heures après midi, le grenier et les parties supérieures de la maison étaient en feu. Le 10 novembre, à Couancourt, lieu distant d'un myriamètre de Montierender, vers neuf heures du soir, on aperçut une grande flamme s'échapper de la toiture d'une grange bien séparée de la ferme.

On crut à un incendie, puis tout ayant disparu, on prit cette flamme pour une étoile filante. Le lendemain, entre onze heures et minuit, cette grange était en feu. Le juge de paix de Montierender cite encore deux faits non moins extraordinaires et demande à l'Académie, si, dans l'état actuel de nos connaissances météorologiques, il est permis d'attribuer à des étoiles filantes les incendies qu'il mentionne. A ce propos M. Arago raconte que se trouvant dernièrement dans le midi de la France, les habitants d'une petite localité qu'il traversait, instruits de son passage, vinrent lui faire une question semblable. Ils racontaient qu'une grande meule de blé avait été brûlée au milieu d'un champ; des soupçons pesaient sur quelques individus mal famés dans la contrée; mais deux enfants assuraient avoir vu une étoile tomber sur la meule quelques instants avant l'incendie. M. Arago répondit qu'il croyait à la possibilité de la production d'incendies par des aéroolithes, et cita à l'appui de cette opinion deux faits observés, l'un dans le département de la Manche, et l'autre dans le département de l'Ain.

Nous avons tenu à rapprocher de la lettre du juge de paix de Montierender la communication verbale de M. Arago, afin d'appeler l'attention publique sur ces faits singuliers, dont la confirmation intéresse la science, et peut soustraire des innocents aux rigueurs de la loi qui poursuit les incendiaires.

—L'anatomie et la physiologie n'ont fait de progrès sérieux, depuis vingt ans, que par l'étude comparative de l'homme et des autres espèces organisées. La pathologie commence à peine à entrer dans cette voie. L'hygiène, cette partie de la médecine qui apprend à régler la vie de l'homme de manière à assurer le libre exercice de toutes ses fonctions et le développement complet de toutes ses facultés, l'hygiène est plus arriérée encore sur ce point qu'aucune branche de la science, et pourtant, plus que toute autre, elle pourrait trouver dans une telle étude des enseignements précieux et multipliés. La pratique agricole, l'élevage des bestiaux, l'éducation des animaux domestiques, ont amassé pendant des siècles des trésors d'observations positives, d'expériences toutes faites. Le moindre fermier de nos campagnes possède des notions que la science néglige, mélange bizarre de vérités et d'erreurs, produit brut d'un empirisme souvent grossier, mais quelquefois inspiré par le génie. C'est à cette source féconde que M. Hippolyte-Royer Collard, professeur d'hygiène à la Faculté de Médecine de Paris, est allé puiser quand il s'est proposé d'étudier les moyens de modifier artificiellement les formes vivantes par le régime, question neuve et originale dans son application à l'espèce humaine, et qui est devenue l'objet d'un mémoire que l'Académie de médecine a vivement applaudi.

L'auteur examine d'abord le règne végétal, et y constate les nombreuses manifestations du pouvoir de l'homme. Chacun sait comment une alimentation particulière modifie les diverses parties d'une plante. Ici les étamines sont changées en pétales; puis la même plante, reportée dans un sol pauvre et non cultivé, ne présente plus que des fleurs simples. La l'opération du pincement détourne de leur marche les principes nutritifs, et des yeux à fruits se montrent à la place des feuilles. Ailleurs ce sont les racines qui deviennent des branches, ou les branches des racines.

On connaît l'influence de la qualité des engrais. La racine de la carotte sauvage est naturellement grêle et coriace; M. Vilmorin a trouvé le moyen de la développer progressivement et de la changer en une chair épaisse et succulente. Des melons arrosés avec du purin, selon la méthode de M. Puvion, ont acquis un poids de 33 à 43 livres; ils ont offert jusqu'à 1 mètre 26 centimètres de tour; leur saveur était excellente. M. Van Mons, de Liège, n'a-t-il pas réussi à régénérer, par des semis répétés, la plupart des fruits à pépins et à noyaux de nos vergers?

Portant ensuite ses regards sur le règne animal, M. Royer Collard remarque combien de renseignements importants offre l'histoire naturelle des animaux domestiques, quand on suit ces animaux dans toutes les conditions où les place chaque jour l'industrie humaine. Il cite les mémorables expériences de Backwell, ce fermier de la paroisse de Dishley, en Angleterre, qui entreprit de créer des races de bœufs qui n'eussent pas d'égaux dans le monde. C'est à lui qu'on doit cette race de gros chevaux qui font le service du roulage à Londres. Lui seul obtint chez ses moutons de Dishley la réunion de deux qualités que certains agronomes regardent compatibles, la finesse de la laine et le développement des parties charnues. Son art, purement empirique, était devenu un système entre ses mains, et il l'avait réduit en principes. Depuis cinquante ans, les idées de Backwell ont été appliquées dans toute l'Europe. L'art du régime a été poussé à une étonnante perfection. On connaît maintenant à des signes certains quels sont les animaux propres ou impropres à l'engraissement, quelles conditions sont nécessaires pour les amener à un degré d'embonpoint déterminé, quels aliments produisent la graisse ou les muscles, le lait chez les vaches, la laine chez les moutons. On mesure exactement pour chaque animal la nourriture, l'air, la lumière, le mouvement dont il a besoin pour être amené à tel ou tel état, pour être employé à tel ou tel usage.

#### POESIE.

M. Reboul, de Nîmes, dont la muse est si connue du public religieux et monarchique, vient d'adresser à M. de Châteaubriand la belle épître suivante que nous nous empressons de livrer aux lecteurs royalistes. Nous nous associons de tout notre cœur aux pensées, aux nobles et touchants efforts du poète.—Gazette de France.

A M. DE CHATEAUBRIAND.

I  
La raison du sophiste avait glacé la terre  
Et l'œil du cœur cessait de voir dans le mystère;  
Même au jour du Sabbat le temple était désert.  
Toute puissance était accordée à l'enfer.  
Tabernacle et Léviite emportés dans ses trombes,  
Le Christ cherchait encore la nuit des catacombes.  
Tu parus, à ta voix, chantre des anciens jours,  
Le monde retrouva ses mystiques amours.  
Exaltant de Sion les beautés profanées,  
Ton hymne domina les clameurs forcenées;  
De farouches orgueils furent humiliés,  
Et les tigres d'alors vinrent baiser tes pieds.  
Gloire... non pas à toi, mais au Dieu qui nous jette,  
Selon sa volonté, le calme ou la tempête,  
A celui qui daigna, pour changer notre cœur,  
Mélanger son Verbe au tien et le rendre vainqueur,  
Alluma sur ton front les rayons de Moïse,  
Afin de nous guider vers la terre promise,  
Et vint ceindre tes reins et les fortifier  
Pour qu'un fardeau divin ne les fit point plier.

II  
Mais les jours d'ici-bas sont des luttes sans trêve;  
A peine terrassé, l'abîme se relève:  
Il n'est pas de hamac dans le vaisseau chrétien.  
Néron a disparu, mais voilà Julien;  
Sophistes, noirs oiseaux dont les ailes avides  
Accourent aux vapeurs des nations putrides;  
Au mensonge éternel qui nous fut répété,  
Les habitants des cieux n'auraient pas résisté.  
L'ivresse de l'esprit a voulu boire encore,  
Et nous versant l'oubli de l'éternelle aurore,  
Funébre Amphitryon, le démon de l'orgueil,  
Des planches du banquet nous a fait un cercueil.  
Du peuple délirant la colère s'allume;  
Comme les vastes mers rejettent leur écume,  
Sur les bords étrangers pour la troisième fois  
Ses vagues ont vomis les restes de ses rois;  
Race la plus illustre et la plus malheureuse,  
Offerte en holocauste à la plèbe envieuse  
Afin que, sous le poids auquel Dieu la soumet,  
Elle ne vante plus le bonheur du sommet,  
Et ne se dise plus qu'en l'humain édifice  
La base seulement connaît le sacrifice.

III  
Ainsi la royauté fut couchée au tombeau,  
Et son vide pour nous est encore un fléau.  
Des crimes inconnus à notre caractère,  
Etonnant le grand jour ou la nuit du mystère,  
Ont souillé l'écusson de ce peuple français  
Qui fut parfois cruel, mais perfide jamais.  
C'est ainsi qu'on étouffe au sein de l'ombre impure  
D'une nuit dont Shah'espere aurait fait sa pâture,  
La Pologne qu'on pousse à la sédition  
Et qu'on laisse mourir par un lâche abandon,  
Et nous aurons longtemps à couvrir notre tête  
Aux cris accusateurs que sa tombe nous jette;  
C'est contre le Sauveur l'outrage et le mépris  
De tous ces dieux éclos des fanges de Paris,  
Et de tous leurs mépris l'infamale risée

Quand des sommets pieux la croix tombait brisée,  
Et qui dira les fruits de l'hymen effronté  
Du renégat donnant la main au révolté?  
Afin d'en retracer une fidèle histoire,  
Il faudrait de l'égoût faire son écritoire.  
Quand la fraude au grand jour se montrait sans pudeur,  
La Muse déchainait un virulent frondeur;  
Mais, grâce à la vertu des finances secrètes,  
Les plumes sont sans fiel et les lyres discrètes;  
Le silence gardé sur d'énormes abus  
Engraisse Juvénal de l'or de Crispinus.  
Dans un honteux marché tout se vend, tout s'achète,  
Et c'est à la vertu seule à baisser la tête.

IV  
Et le peuple, voyant le fruit de ses combats,  
Sur son sein haletant a pu croiser les bras;  
Mais, comme un fossoyeur appuyé sur sa pelle,  
Qui se repose au bord d'une fosse nouvelle,  
Il s'applaudit d'avoir travaillé pour la mort.  
Hélas! quand sonnera l'heure de son remord?  
Enfant de sa colère un système barbare  
Aiguillonnant la faim de tout orgueil ignare,  
Jette dans un cachot, avec un froid dédain,  
Ce qui n'a pu trouver place autour du festin.  
Et la France asservie a cessé d'être grande:  
La peur, la vile peur, a regu notre offrande.  
Un sénat de bourgeois, en bonnet de coton,  
Même dans une fête a proscriit le canon,  
De crainte que le son de sa voix trop altière  
Ne réveille l'écho qui dort à la frontière.  
Le glaive dont l'éclat éblouit l'univers,  
En est à regretter les jours de ses revers.  
Si nous avions lassé la victoire à nous suivre,  
La gloire cependant avait su lui survivre:  
Le monde la voyant fidèle à notre deuil,  
Et notre abaissement n'était pas sans orgueil.  
Tout peuple qui s'indigne a droit à l'espérance:  
Mais malheur à celui qui pourrait en silence!

V  
Une horrible clarté naît de ces trahisons,  
Leur audace a prouvé jusqu'où nous descendons.  
On dit que quelquefois, en sondant notre abîme,  
Tu laisses dans ta main tomber ton front sublime,  
Et, semblable à celui qui pleura sur Sion,  
Ton âme s'initie à cette affliction  
Qu'en son immensité l'Océan seul résume.  
D'un cœur vraiment français noble et sainte amertume,  
Qui prouve en sa grandeur jusqu'où va ton amour  
Pour ce noble pays qui t'a donné le jour!  
Hélas! en assistant à son nouveau baptême,  
Qui ne sent des sanglots au dedans de lui-même?  
Moi le premier, qui viens, atôme, vil néant,  
Rappeler à l'esprit la douleur d'un géant,  
J'ai payé le tribut à cette défaillance  
Qui fait parfois douter du sort de notre France;  
Et ma muse, prenant de funèbres habits,  
Universalisant le deuil de son pays,  
Présente en plein soleil à l'ombre sans aurore,  
A la destruction de ce qui tient encore,  
Dilatant sa narine au vent de l'avenir,  
Et respirant l'odeur de ce qui doit mourir,  
Hurla du genre humain la carrière finie,  
Comme le char nocturne au seuil de l'agonie (1).  
O maître! cependant quelque soit notre sort,  
Songeons que notre Dieu triomphe de la mort;  
Que son souffle suffit en passant sur le monde,  
Pour qu'il se relevât de sa fosse profonde,  
Et qu'il délivrera de la nuit du tombeau  
Un peuple dont son aile abrita le berceau.  
Qu'on adopte le Christ ou bien qu'on le renie,  
L'avenir ne pourra vivre que de sa vie;  
Car l'humaine raison n'a plus rien à penser  
Où le verbe divin un jour a pu passer.  
Ah! la force revient quand la foi nous éclaire;  
S'écarter et gémir est le côté vulgaire.  
Relevons vers le ciel notre front abattu.  
Tu l'as dit, l'espérance est toute une vertu.  
Et pour continuer ton langage sublime,  
Il ne périra pas, quoiqu'au fond de l'abîme,  
Ce peuple, ardent foyer de génie et d'honneur,  
Sans qui le genre humain se trouverait sans cœur;  
Lui dont le glaive saint, aimé de la victoire,  
Fit du tombeau du Christ un trophée à sa gloire,  
Et, rival de celui de l'archange Michel,  
Expulsa de Sion les ennemis du Ciel.  
Ah! tant de dévouement balancerait ses crimes:  
Berceau des forts autels des plus pures victimes,  
Versant sans le compter tant de sang pour la croix,  
A la vie immortelle il a conquis ses droits,  
Ce royaume enfanté par Rome conquérante,  
Comme un dernier essai de sa grandeur mourante,  
Afin de révéler à l'univers nouveau  
Que Rome avait encore la vie en son tombeau;  
Qu'en abdiquant l'empire en faveur des apôtres,  
Elle ne mourait pas comme meurent les autres;  
Et qu'éteints pour un jour, ses destins triomphants  
Devaient se rallumer pour un de ses enfants.  
Oui, la France, malgré sa blessure profonde,  
Comme sa mère encor sera reine du monde.  
Espoir dont rien ne peut atténuer l'ardeur!  
Le dernier des Français le porte dans son cœur.  
C'est ce qui nous console en notre inquiétude:  
La foi de tout un peuple est une certitude.

VI  
Et pour précipiter cet illustre destin,  
Il faudra que ton doigt nous montre le chemin.  
Achille de l'honneur et de l'intelligence,  
Patrocle est là, mourant, qui demande vengeance.  
Tu n'aurais, pour sauver notre camp aux abois,  
Qu'à sortir de ta tente et faire ouvrir ta voix,  
Et tu verrais soudain fuir le sophiste inname,  
Ainsi que le reptile à l'aspect de la flamme.  
Ton glaive, paraissant à la clarté du jour,  
Rendrait Thersite même héroïque à son tour;  
Ayant à notre tête un semblable Tyrtée,

(1) Allusion au poème du "Dernier Jour."

Quel triomphe serait hors de notre portée ?  
 O notre illustre chef ! viens combattre avec nous !  
 Tes tristes compagnons embrassent tes genoux.  
 Ne dis pas que le temps t'a frappé de son aile,  
 Car la foi donne au cœur la jeunesse éternelle.  
 Ton astre aimé du ciel ne s'est point refroidi,  
 Son couchant brille encore des feux de son midi.  
 Ta muse grandiose et rivale d'Homère  
 Doit encore un secours à la France ta mère,  
 Hymne provocateur des sublimes élans,  
 Par ses grandes beautés âgé de trois mille ans  
 Et semblable à ceux-là dont la lyre féconde  
 A peuplé jusqu'ici la mémoire du monde,  
 De son propre vouloir nul ne peut ici-bas  
 Opérer sa retraite et clore ses combats ;  
 D'après les saintes lois que les cieux nous imposent,  
 Nous pleurons pour les morts parce qu'ils se reposent  
 Et cessent d'ajouter au pénible trésor  
 Qui de la cité sainte ouvre les portes d'or.  
 Va, ta carrière encore est loin d'être finie ;  
 Dieu selon nos besoins mesurera ta vie,  
 Et s'il devait bientôt te rappeler à lui  
 Et ravir à nos rangs un si puissant appui ;  
 Si tu devais manquer à la sainte croisade,  
 Avant de nous quitter donne-nous l'accolade ;  
 Notre cœur qui faiblit, pressé contre le tien,  
 Deviendrait plus Français et surtout plus chrétien ;  
 Et tu vivrais encor pour les yeux de notre âme,  
 Et ton grand souvenir serait notre flamme.  
 Nous nous rappellerions ton langage à César  
 Lorsque de son épée il eut fait un poignard ;  
 Comme un vieux vêtement la grandeur dépeignée  
 Avant que ta vertu pût en être souillée ;  
 Pour tout usurpateur tes sourcils courroucés ;  
 Ta main tendue aux rois dans l'exil affaiblis ;  
 L'attachement sans borne aux lois où la patrie  
 Renouela toujours son principe et sa vie ;  
 L'amour sincère et franc de notre liberté,  
 Garanti par ta noble et sainte pauvreté,  
 Et ta foi dans le Christ, source de tes merveilles,  
 Flambeau dont la lueur illumina tes veilles,  
 Et qui, te conduisant à son reflet divin,  
 Fit l'homme encor plus grand que le grand écrivain.  
 Non, le dard de la mort n'atteint pas le génie  
 Alors qu'avec le ciel il est en harmonie ;  
 Et tous ces mécréants qui nous livrent combats  
 Verraient sans fruit pour eux l'heure de ton trépas ;  
 Nous emploierions contre eux jusqu'à tes funérailles,  
 Et ta cendre, ô vieux Cid, gagnerait des batailles !

JEAN REBOUL.

La société de géographie, dans sa séance publique du 30 décembre, présidée par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, a élu M. Raymond Thomassy, membre de son comité central en remplacement de M. Dumont d'Urville.

#### ANECDOTES RELATIVES AUX CHIENS.

On raconte qu'un chien, battu par certain chanoine, allait se placer sous une stalle, et du moment que son chanoine donnait l'antienne ou commençait un p. aume, le dogue hurlait à faire trembler les vitraux, et, ce qui est admirable, il se taisait toujours quand celui-ci ne chantait pas. On le chassait par une porte, il rentrait par une autre ; ce chien avait besoin de manger ce chanoine. Un jour, traqué sous tous les bancs, il se réfugia dans la chaire, où il se cacha. Lorsque son ennemi entonna : *Cantate Domino canticum novum*, le chien posa ses deux pattes sur la banquette, leva le museau en l'air et fit entendre ses chants mélodieux au grand scandale des uns, à la plus grande satisfaction des autres.

Plusieurs peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique mangent la chair du chien. Les nègres la préfèrent à celle de tous les autres animaux. Leur plus grand régal est de manger un chien rôti. Ce même goût se rencontre chez les sauvages du Canada, chez les Kamtschadales et dans les îles de l'Océanie. Le capitaine Cook fut sauvé d'une maladie grave en avalant du bouillon fait avec un chien. Hippocrate dit que les Grecs mangeaient du chien ; les Romains en servaient sur leurs tables les plus somptueuses ; Plinius assure que les petits chiens rôtis sont excellents, et qu'on les jugeait dignes d'être présentés aux dieux. A Rome on mangeait toujours des chiens rôtis dans les festins que l'on donnait pour la consécration des pontifes, ou dans les réjouissances publiques.

Or, voici comment Porphyre, écrivain grec du troisième siècle, raconte l'origine de la coutume de manger du chien. Un jour qu'on sacrifiait un chien, certaine partie de la victime tomba par terre, le prêtre la ramassa pour la remettre sur l'autel ; mais elle était très chaude, et il se brûla. Par un mouvement spontané et à se en usage dans ce cas, il mit les doigts dans la bouche, et il trouva que le jus était fort bon. La cérémonie terminée, il mangea la moitié du chien et il porta le reste à sa femme. A chaque sacrifice, ils se régalaient de la victime. Bientôt le bruit en courut par la ville, chacun voulut en essayer, et dans peu de temps on trouva des chiens rôtis sur les meilleures tables ; on commença par manger les jeunes chiens, et puis on fit cuire les gros.

Les bulletins de la récente expédition des anglais en Chine nous ont donné des détails fort curieux sur la nourriture des chinois ; ils ne boivent point le lait des vaches ni des chèvres, et ils ridaient des soldats anglais qui s'en gorgeaient à leur arrivée. Ils disent que le lait n'est autre chose qu'un excrément comme l'urine, et qu'il faut avoir un grand courage pour avaler cette boisson dégoûtante. Mais en revanche ils engraisent des chiens dans des cages, comme nous faisons de nos poulets ; ils les nourrissent de substances végétales ; ils les mangent et les trouvent excellents ; c'est même un des mets les plus recherchés de l'Empire Céleste. On le vend dans toutes les boucheries chinoises ; mais il ressemble à nos diables truffés, le public n'en achète pas ; c'est une friandise réservée aux heureux du siècle. Il en était de même autrefois chez les sauvages de la mer du Sud.

Un officier anglais était à table avec un chinois ; il mangeait des croquettes bien rissolées, qu'il trouvait fort à son goût : "Ce doit être fait avec du canard," se disait-il. Voulu s'en assurer et ne sachant point le chinois, il fit signe à son hôte, en lui montrant les croquettes, il imita le cri du canard. *Kouan, houan, kouan, n'est-ce pas ?* Le chinois répondit non, par un signe, et dit : *Boou, boou, boou*, en contrefaisant le chien.

Voici une anecdote rapportée par Dupont de Nemours, dans ses mémoires lus à l'Institut : A la porte de l'hôtel de Nivernais vivait un petit décretoeur, maître d'un grand barbet noir, dont le talent était de lui procurer de l'ouvrage. Il allait tromper dans le ruisseau ses grosses pattes velues, et venait les poser sur les souliers du premier passant. Le décretoeur, empressé de réparer le défilé, présentait la sellette : *Monsieur, décroter, là !* Tant qu'il était occupé, le chien s'asseyait paisiblement à côté de lui ; il aurait été inutile alors d'aller croter un autre passant ; mais dès que la sellette était libre, ce petit jeu recommençait. L'esprit du chien, et la gentillesse de son jeune maître, qui se rendait serviable aux domestiques, donnèrent à l'un et à l'autre, dans la cour de l'hôtel et dans la cuisine, une petite célébrité qui de bouche en bouche remonta jusqu'au salon. Un anglais illustre y était présent : il demande à voir le maître et le chien ; on les fait monter. Il se passionne pour l'animal, veut l'acheter, en offre dix louis, quinze louis. Les quinze louis tentent l'enfant, ébloui d'ailleurs par tant de grands personnages. Le chien est vendu, livré, enchaîné, mis le lendemain dans une chaise de poste, embarqué à Calais, et il arrive à Londres. Son maître le pleurait avec une tendresse mêlée de remords. Joie inespérée ! le quinzième jour, le chien arrive à la porte de l'hôtel de Nivernais, plus crotté que jamais, et crottent mieux ses pratiques. Obligé de descendre plusieurs fois pendant la route, il avait observé qu'on s'éloignait dans une voiture, en suivant une certaine direction ; qu'on s'embarquait ensuite sur un paquebot et qu'une troisième voiture menait de Douvres à Londres. La plupart de ces voitures étaient des chaises de renvoi. Le chien, retourné de chez son acquéreur au bureau de départ, en avait suivi une, peut-être la même, qui prenait en sens opposé la route par laquelle elle était venue. Elle l'avait conduit à Douvres. Il avait attendu le même paquebot sur lequel il avait déjà passé, et, descendu à Calais, il avait suivi pareillement la même voiture qui l'avait amené.

Voici encore un trait rapporté par la *Chronique de Fougères*, décembre 1841 : "La semaine dernière, le meunier Lori, de Ravené, rentrait un soir chez lui ; la nuit était sombre ; la planche qui servait de pont pour passer au moulin était recouverte par les eaux ; peut-être le meunier était-il aussi quelque peu aviné. Il tombe dans le ruisseau, et est entraîné par le courant. Son chien se jette aussitôt après lui, le saisit par les cheveux par ses vêtements, et l'arrache à une mort certaine. Le chapeau de son maître manquait ; il replonge, et le rapporte. Mais il comprend que sa tâche n'est qu'à moitié remplie ; son maître est étendu sans mouvement sur la rive. Il court au moulin, gratte à la porte, pousse de plaintifs hurlements ; il réveille les gens, et les conduit où se trouve le noyé, qui put ainsi être rappelé à la vie."

Plutarque raconte que le roi Pyrrhus rencontra un chien qui, depuis trois jours, sans boire ni manger, gardait le cadavre de son maître assassiné. Le roi lui fit passer l'armée en revue, et le chien, découvrant le meurtrier, le saisit à la gorge.

La Chronique de Robert Viscart rapporte que, pendant le siège de Salerne, la famine était si grande, qu'on sortit de la ville toutes les personnes qui ne combattaient pas. Deux fils d'un prêtre quittèrent la ville, et y laissèrent leur vieux père, qui ne put pas les suivre ; leur chien l'accompagna. Arrivés au camp de Richart, on leur donna du pain, dont ils firent trois parts, et le chien eut la sienne. Le soir, il disparut ; le lendemain, il revint, et pendant plusieurs jours, il fit la même chose. Peu de temps après, on trouva une lettre sous son collier, elle était du vieux prêtre, qui remerciait Dieu et les personnes charitables qui lui envoyaient du pain. La femme de Richart ayant appris cette merveille, fit attacher au cou du chien un sachet rempli de vivres, et donna ordre à tous les soldats de respecter ce brave animal. Le chien revint avec un nouveau billet : "Plus grant grace te rent de plus grant éleusine que tu m'as mandée" écrivait le prêtre. Croiriez-vous que ce misérable Oiselle, gouverneur de Salerne, fit mettre à mort le chien et le prêtre !

ELZEAR BLAZE.

#### MOEURS AMERICAINES.

*The Lynch Law.*—On sait que les Etats-Unis sont divisés en une foule de juridictions différentes ; la loi qui est en vigueur dans un état est sans force dans l'état voisin, il y a même plusieurs parties de ce vaste territoire qui manquent d'un gouvernement régulier ; il faut, pour l'obtenir, que le nombre des habitants établis sur un point quelconque du pays ait atteint un chiffre déterminé. Cette absence temporaire de législation devait donner naissance à des formes de justice quelconque ; les Américains en ont imaginé une fort expéditive et tout à fait arbitraire ; c'est ce qu'on appelle *Lynch Law*. Ces mots désignent l'action populaire se chargeant elle-même, au défaut de tribunaux institués, de punir ou de réprimer les délits dont la société pense avoir à se plaindre. Dans ces scènes, presque toujours tumultueuses, le peuple fait à la fois l'office de juge et celui de bourreau. Mais ce n'est pas seulement au milieu des agglomérations d'individus qui attendent encore un gouvernement régulier qu'on voit *the lynch law* mise en usage, la mode en a passé de ces parties du pays où le régime légal n'existe pas encore jusqu'à ceux qui possèdent une administration judiciaire parfaitement réglée ; là, ce n'est pas à l'absence, c'est à l'insuffisance de la législation que le *lynch law* a la prétention de remédier.

Ainsi dans l'un de ces états, quand le peuple s'imagina que la punition infligée à un coupable a été trop douce ou trop rigoureuse, il lui arriva souvent de réformer la sentence à sa manière, ce qui donne lieu, comme on peut croire, aux abus les plus révoltants, et quelquefois à des actes d'une véritable atrocité. Voici deux exemples de *lynch law*, tirés d'un ouvrage anglais qui vient de paraître sur l'Amérique :

"Dans une ville de la Louisiane, le maître d'une taverne

fort achalandée, s'éleva, grâce à la popularité dont il jouissait, jusqu'aux fonctions si importantes et si peu compatibles avec sa profession, d'*attorney general*. *Attorney* revient, en anglais, à l'expression française d'avocat. Ces choses là étonneraient dans un autre pays, mais aux Etats-Unis elles sont fort ordinaires, on n'y fait pas même attention.

Un jeune homme accusé de vol s'adressa au nouvel avocat-général, et le pria de se charger de sa défense devant la cour de justice où il était réduit. Le tavernier devenu juriconsulte plaida la cause avec tant d'onction et d'éloquence, qu'il fit acquitter le prévenu. Tout semblait fini là ; le client s'épuisait en actions de grâces, l'orateur était radieux de son succès, le tribunal essayait les larmes que venait de lui arracher une plaidoirie des plus pathétiques, quand on entendit des clameurs et des cris menaçants proférés au dehors : c'était le peuple, qui siégeait pour ainsi dire autour du tribunal, afin de reviser le jugement qui serait rendu, et comme le jugement ne lui plaisait pas, il faisait entendre déjà ses effrayantes protestations. Cependant les portes de l'enceinte judiciaire s'ouvrirent ; l'avocat-général se montre tenant son client par la main et résolu à lui prêter jusqu'au bout son ministère.

"Livrez-nous le coupable, s'écrie le peuple.—Non, vous ne l'aurez pas, répond courageusement l'avocat. Et pour ajouter à l'effet de ses paroles, il tire de sa ceinture un long couteau-poignard, dont il menace quiconque oserait porter la main sur son protégé. Puis essayant encore de cette éloquence qui venait de lui réussir si bien : "Mes concitoyens, mes amis, s'écrie-t-il, vous me connaissez tous, personne ne peut me croire capable de soutenir une cause injuste ; revenez à vous-mêmes, point de violence, je vous en conjure ; mon devoir est de veiller jusqu'au bout sur cet homme, et, pour arriver jusqu'à lui, il vous faudra passer sur mon cadavre."

Cette touchante allocution ne parut pas faire une grande impression sur la foule. Elle continua de réclamer le malheureux que défendaient en vain l'arrêt de la justice et les efforts désespérés de son avocat.

Alors celui-ci s'avisait d'un expédient qui fit bien voir qu'en entrant dans sa nouvelle carrière, il n'avait fait que céder à une véritable vocation, et que son esprit fertile en ressources se prêtait à toutes les exigences du pénible rôle imposé à un avocat américain. Ne voulant perdre ni sa popularité, ni son client, il demanda au peuple quelques minutes de répit et protesta qu'il allait trouver un moyen d'arranger l'affaire à la satisfaction de tout le monde.

Le peuple accorda le court délai qu'on sollicitait. Tenant toujours à la main son poignard, l'avocat tira de côté son infortuné client plus mort que vif et lui dit : Ces gens-là veulent absolument vous avoir et malgré ma bonne volonté il n'est pas possible que je vous défende longtemps. Il vous lyncheront : *They will lynch you*. Le seul parti qu'il vous reste à prendre est celui-ci. Vous savez que de l'endroit où nous sommes jusqu'à la frontière de l'état le plus voisin, il n'y a guère qu'un mille de distance. Une fois que vous serez là, vous n'aurez plus rien à craindre, il ne s'agit que d'y arriver.

Vous avez passé deux mois en prison, ne vivant que de pain et d'eau ; vous devez être leste et dégragé, votre respiration doit être en fort bon état. D'ailleurs à votre âge on a toujours de bonnes jambes. Ces hommes acharnés après vous sont ivres pour la plupart et ne sauraient courir aussi bien que vous ; je vais leur faire une proposition.

L'avocat revint alors vers le peuple. Mon client demande, dit-il, qu'on lui accorde cent cinquante pas d'avance sur ceux qui voudront le poursuivre. Il se soumet ensuite aux conséquences (*of the lynch law*). Voyons, gentlemen, est-ce là un point convenu. Songez que mon devoir, mon honneur, ne me permettent pas de vous offrir un autre mode d'arrangement.

La populace trouva l'idée ingénieuse et même amusante. Il lui semblait peu croyable que même avec l'avantage qu'elle allait lui faire, sa victime put lui échapper. L'avocat sura les cent cinquante pas, rengaina son poignard, donna le signal et se mit à regarder l'événement.

On vit le pauvre diable s'élançant et le peuple se mettre aussitôt à ses trousses. Malheureusement les prévisions de l'avocat ne se confirmèrent pas. Son client, plein de trouble et d'émotion ne pouvait donner à sa course l'élan dont elle avait besoin. Ses jambes tremblantes finirent par lui manquer ; la foule s'empara de lui, mais l'infatigable avocat lui vint encore en aide. Assisté de quelques miliciens, il parvint à le soustraire aux cruels traitements qu'on exerçait sur lui, il le fit ramener en prison et embarquer la nuit suivante sur un bâtiment à vapeur prêt à quitter la côte.

Wisburg est une petite ville située sur le Mississipi. Elle possède une administration judiciaire et civile dans toutes les règles ; cependant on avait vu s'y établir une bande de mauvais sujets, joueurs et voleurs de profession, qui, bravant audacieusement l'autorité, mettaient fréquemment la ville en rumeur, et au moyen de faux témoins qu'ils subornaient, trouvaient toujours le moyen d'échapper à l'action de la justice.

Voyant que la loi était impuissante pour les protéger, un certain nombre d'habitants s'assemblèrent dans la maison commune ; il y fut rédigé une sorte de proclamation, affichée ensuite dans tous les quartiers de la ville, et portant que si dans la journée suivante les repaires bien connus de ces bandits n'avaient pas été complètement évacués par eux, on irait les y attaquer à force ouverte.

Le lendemain, en effet, quelques miliciens de bonne volonté, assistés de plusieurs citoyens courageux, se mirent en devoir d'exécuter leur menace. Ils nettoyèrent plusieurs maisons habitées par ces malfaiteurs ; mais arrivé devant celle d'un nommé North, on la trouva défendue par une véritable garnison. Les misérables qui s'y étaient retranchés avec des armes et des munitions de guerre, ne voulurent écouter aucune représentation. Malgré le nombre infiniment supérieur de leurs assaillants, ils se déclarèrent décidés à faire une opiniâtre résistance. On avait compté sur un plus facile succès. Il fallut commencer presque un siège dans toutes les formes.

D'eux-mêmes et sans le secours de l'autorité, les citoyens qui s'étaient chargés de l'entreprise entourèrent la maison, en brisèrent la porte, et reçurent une décharge de coups de fusil qui tua deux des leurs. L'une de ces personnes était le docteur Hugh Bodley, qu'on pouvait mettre assurément au nombre des habitants les plus recommandables de la ville. De

l'intérieur de la maison qui était plongée dans les ténèbres, les bandits qu'on ne pouvait voir distinguaient parfaitement au contraire leurs ennemis, et les ajustaient fort à l'aise. On tira sur eux, mais l'obscurité les protégeait. Enfin, le bruit de cette lutte attira la ville toute entière, le peuple en masse se jeta sur la maison, en arracha les bandits qu'elle renfermait, et s'assura de leurs personnes. North leur chef était parvenu à s'échapper, toutefois on le retrouva dans un coin écarté de la ville.

Il ne restait plus qu'à lui appliquer le lynch law; ce ne fut pas long. Tous ces hommes, sans qu'on leur permit d'ouvrir la bouche pour se défendre, furent conduits à l'échafaud. La multitude se chargea des détails de l'exécution: elle eut lieu dans le plus grand ordre.

Ceci est certainement l'un des faits les plus étranges qui puissent être signalés dans l'histoire d'un peuple. Il ne s'agit pas seulement, comme on voit, d'un cas de lynch law; il s'agit d'une flagrante violation des lois établies, puisque dans le pays où l'événement s'est passé, l'administration judiciaire existait avec une parfaite régularité. Mais l'autorité manquant de force pour défendre les citoyens, ceux-ci, comme on l'a vu, se faisaient justice à eux-mêmes.

**Les prisons américaines.**—Il s'est introduit dans le système pénitentiaire des Etats-Unis, une innovation dont on a beaucoup parlé en Europe: c'est la réclusion solitaire. L'état de Pensylvanie en a fait le premier essai. On ne sait encore s'il s'arrêtera là ou s'il continuera à se répandre dans les autres parties de l'Union. Ces mots de prison solitaire n'offrent pas d'abord à l'esprit une image bien effrayante, mais les voyageurs qui ont pu observer de près les effets de ce mode de châtement déclare qu'il devient à la longue l'un des plus cruels qui se puissent imaginer. Ce n'est pas le corps qui souffre, c'est l'intelligence, c'est la pensée, c'est le système moral tout entier qu'atteint cette sorte de supplice. Les prisonniers sont enfermés dans de petites cellules contiguës mais séparées par des murs si épais et des portes si massives, qu'aucun bruit venant de l'une ne peut arriver à l'autre. Une fois qu'il a mis le pied dans sa cellule, le condamné ne peut plus en sortir qu'à l'expiration de sa peine. Le voilà donc réduit à passer cinq, dix années dans un lieu étroit, privé en partie d'air et de lumière, face à face avec ses souvenirs, ses remords et ses désirs sans espérance. Comprimé entre un passé désolant et un avenir plein de tristesse, d'abandon, quelles angoisses intérieures ne doivent pas être les siennes!

Ces malheureux ne parlent à personne, pas même aux valets de prison qui, à travers un guichet, leur font passer de la nourriture. Un robinet de fontaine, placé dans chaque cellule, fournit au détenu de l'eau à discrétion. Quand l'ennui l'accable, quand il veut échapper aux fantômes menaçants ou lamentables dont son imagination peuple le lieu étroit qu'il habite, il demande les moyens de travailler et on les lui procure aussitôt. On trouve dans la maison pénitentiaire de Philadelphie des artisans de toute sorte, parfois aussi des écrivains, des poètes, des peintres. Ces derniers décorent presque tous de peintures à fresque, souvent remarquables, les murailles blanches de leur prison. Mais la plupart de ces malheureux tombent dans une langueur, dans un abattement de corps et d'esprit inexprimables. Beaucoup deviennent sourds et perdent en partie la faculté du langage. Quand les portes de la prison s'ouvrent pour eux le monde n'offre plus à leur regard qu'un vaste et si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'un populeux désert où leur souvenir s'est effacé, où ils n'ont plus de parents, d'amis, où ils se présentent comme des gens dont personne ne se souvient, et, qui, de la demeure des morts, reviennent tout à coup se mêler aux intérêts et aux actions des vivants.

Egayons un peu ce tableau si sombre par la petite anecdote que voici:

Un jour les administrateurs de la prison de Philadelphie étant réunis en séance, virent s'avancer devant eux un homme en costume d'ouvrier. Cet homme réclama avec les plus vives instances la faveur d'être enfermé dans la maison pénitentiaire et soumis au triste régime que l'on vient de voir décrit: on crut d'abord que la tête du pauvre diable était dérangée. Cependant les explications qu'il donna prouvent qu'il n'était point privé de sa raison.

—Messieurs, dit-il aux administrateurs, je suis l'ivrogne le plus décidé de Philadelphie, où comme vous savez il n'en manque pas. J'ai fait pour me corriger d'incroyables efforts, mais je n'ai pu y réussir. Il ne me reste plus qu'un moyen à employer, et ce moyen, c'est de me mettre physiquement hors d'état de céder à la tentation. Mes bons messieurs, soyez généreux et charitables, enfermez-moi. Vous m'aurez rendu un service dont je serai toute ma vie reconnaissant.

La requête était d'un genre si nouveau qu'elle fit rire, mais on ne l'accueillit pas. Ceux à qui on l'adressait firent comprendre au postulant que la prison solitaire n'était établie que pour les condamnés judiciaires, et que, quant à lui, c'était par une résolution bien prise intérieurement et par une lutte continuelle contre son funeste penchant qu'il devait chercher à le vaincre.

L'ouvrier se retira fort mécontent. Il ne tarda pas à renouveler sa supplique, fut renvoyé encore, mais se représenta de nouveau; on vit à la fin que c'était chez lui un dessein bien arrêté. Certes, se dirent alors les administrateurs, il faut que le penchant de cet homme soit terriblement fort pour lui avoir inspiré une telle pensée. L'ivrognerie à laquelle il cède malgré lui l'entraînera tôt ou tard au crime; ne vaut-il pas mieux prévenir cet événement et l'enfermer en vertu de sa seule volonté aujourd'hui, que plus tard en exécution d'une sentence criminelle?

Cette considération fit admettre la prière du judicieux ivrogne. Avant de l'enfermer, on lui fit signer une déclaration portant qu'il entrait en prison de son plein gré, et l'on ajouta qu'à toute heure du jour ou de la nuit, les portes de la maison lui seraient ouvertes s'il demandait à être remis en liberté.

L'incorrigeable buveur résista pendant deux années aux horreurs de la réclusion solitaire. Cet homme, qui ne trouvait pas en lui assez de courage pour s'empêcher de boire avec excès, supporta avec constance et fermeté une des plus dures épreuves qui puissent être infligées à l'espèce humaine. Cependant sa santé s'affaiblit; le médecin de la prison ordonna, attendu le cas exceptionnel où il se trouvait,

qu'on lui fit prendre un peu d'air et d'exercice dans le jardin. A peine y fut-il descendu, à peine eut-il vu briller le soleil et respiré le parfum des fleurs, que tout à coup sa détermination s'évanouit, il se fit ouvrir les portes et disparut de toute la vitesse de ses jambes. Depuis on n'a plus entendu parler de lui.

#### UN MARIAGE EN 15 MINUTES.

Le 4 de ce mois, à neuf heures moins quelques minutes du matin, au moment même où la locomotive le *Napoléon* allait s'élaner de Muhlhouse pour courir à Thann, un jeune homme en habit de voyage, et qui descendait d'une diligence, arrivait même de Paris, jeta un coup-d'œil sur un wagon, où par bonheur pour lui se trouvaient encore quelques places vides; puis allant au bureau qui était à deux pas:

—Une place pour Thann, monsieur, s'il vous plaît, dit-il au commis de l'administration.

—La voilà, monsieur.

—Nous arriverons dans quinze minutes, monsieur? demanda le jeune homme.

—Oui, monsieur, quinze minutes, vitesse de vingt lieues à l'heure.

—C'est épouvantable, dit le jeune homme; quinze minutes! on n'a pas le temps de se retourner.

—Si monsieur tient à rester cinq ou six heures en route, il peut prendre la patache, fit observer le commis en ricanant.

—Allons donc! dit encore le jeune voyageur, et il s'élança vers le wagon dans lequel il se précipita.

Le convoi allait partir. Ce monsieur, qui paraissait désirer qu'un wagon allât au doucement qu'une galiote qui remonte la rivière, était alerte, passablement adroit, et il n'eut pas de peine à se placer de la seule manière qui lui convint, c'est à dire auprès d'une jeune Alsacienne, en habits de fête, dont les beaux cheveux blonds tombaient en anneaux sur les deux côtés d'un visage frais, rose. Vis-à-vis de la jeune personne était un homme âgé, qui dès qu'il vit entrer l'individu que nous avons si précipitamment introduit dans le wagon, ferma les yeux et parut bientôt livré au plus profond sommeil; à côté se trouvait un homme de cinquante ans environ, la figure riante, l'œil indifférent et un bouquet à la boutonnière; c'était le prétendu de Mlle Catherine Colmann qui, assis vis-à-vis de sa fiancée et auprès de son beau-père, allait se marier à la mairie de Thann, et qui, bel esprit disgracieux, avait galamment fait observer que le petit voyage qu'ils faisaient ensemble était tout-à-fait de circonstance, puisque le mariage n'est autre chose qu'un chemin de fer.

—Comment! c'est vous, Robert, dit la jeune fille au nouveau-venu; vous osez.

—Sans doute, puisque je vous aime et que vous m'aimez.

—Devant mon père!

—Il dort.

—Et devant M. Stopp, ajouta-t-elle avec un sourire dédaigneux qui prouvait que l'Alsacienne se souvenait de la définition du mariage donnée par son prétendu.

—Il regarde le pont de l'III. Là, sérieusement, est-ce que vous allez l'épouser; un homme dont vous pourriez être la dixième fille?

Avant de répondre, la jeune fille fit un de ces mouvements qui prouvent à un spectateur attentif qu'une main en cherche une autre, et qu'une légère pression équivaut à des paroles. Le père Colmann fit un petit mouvement de sourcils, et sa fille put craindre qu'il ne se réveillât. M. Stopp regardait toujours le gracieux pont de l'III et l'industriel village de Dornach, dont on voyait déjà les blanches fabriques.

—Eoutez-moi donc, Catherine, disait le jeune Robert, personne ne peut nous entendre et je vous parle dans le tuyau de l'oreille. Vous êtes une excellente fille, je le sais, et plutôt que de désobéir à votre père qui n'est pas riche et qui veut vous voir convenablement établie, vous abandonneriez votre amour et moi, et le bonheur de notre vie entière. Vous avez pleuré toute la nuit, Catherine; je le devine à la teinte bleuâtre de vos joues. Vous n'aimez pas ce vieux Stopp et comment pourriez-vous l'aimer? il n'a pas vingt ans comme moi pour vous sourire et vous comprendre; il ne sait pas courir avec vous la prairie, et il ignore ces longues histoires d'amour qui charment les veillées; quand vous serez seule avec lui au logis, il fera monter sa meilleure bière, ou bien il vous contera un amour auquel vous serez étrangère, son premier mariage avec feu madame Stopp, car il est veuf, Catherine.

Dans ce moment-là même le convoi, après avoir dépassé une forêt pittoresque, traversait la pleine de l'Ochsenfeld et au bout de quelques minutes les voyageurs aperçurent la ville de Cernay et ses manufactures. Tout Cernay formait la haie auprès du chemin de fer, la garde nationale était en première ligne l'arme au bras; M. Stopp démêla parmi les grenadiers un gros homme qui étouffait dans son uniforme.

—C'est mon beau-frère, dit-il: le frère de madame Stopp.

—Bonjour, Henry.

—Vous le voyez, poursuivit Robert, tandis que Stopp regardait s'évanouir dans le lointain le bonnet à poil de son beau-frère, voilà déjà un parent.

—Que vous êtes cruel, Robert! que vous abusez impitoyablement des quelques minutes que vous avez encore! pourquoi me tourmenter ainsi? Puisque vous louez ma piété filiale, ne me la rendez pas impossible.

En parlant ainsi, la jeune fille pleurait de nouveau; la source des larmes versées la nuit s'était ouverte.

—Que je suis malheureux! disait Robert: et cette machine qui vole plutôt qu'elle ne marche. Si nous avions quelques heures encore, si le maire de Thann ne vous attendait par, je pourrais instruire votre père.

—De quoi donc? s'écria Catherine d'un ton de voix plus élevé que la rudence ne le commandait.

Mais M. Stopp regardait toujours fuir la ville de Cernay, et le père Colmann dormait du sommeil le plus tranquille et en apaisance du moins, le plus profond.

—A chance est tournée, dit Robert; je suis riche, j'arrive de Paris en toute hâte pour vous le dire. Un vieil oncle célibataire, et dont j'étais l'unique neveu, vient de me laisser de quoi vivre à l'aise. J'ai couru ce matin chez vous pour me jeter aux pieds de votre père, pour lui demander

encore une fois; j'apprends votre mariage, votre départ pour Thann. Heureusement, j'ai pu trouver une place auprès de vous. Eh! mon Dieu, j'apporte encore une autre nouvelle. La fortune me vient de tous côtés. Cette place que j'ambitionnais en vain, je l'ai; je suis nommé dessinateur de la fabrique de M. R... Catherine, voilà du travail pour m'occuper, et 6,000 fr. par an qui s'ajouteront à mon revenu; mais que m'importe maintenant, Catherine? Je n'avais d'ambition, de désir, de fortune et d'avancement, que pour vous.

Il n'y a qu'un âge dans la vie où l'amour soit entièrement désintéressé, où le cœur soit d'accord avec la parole, quand on préfère l'objet aimé à une fortune et à une position; c'est l'âge qu'avait Robert; aussi la jeune fille n'hésita-t-elle pas à lui faire une proposition singulière pour toute autre que pour des amants.

—Puisque vous êtes riche, Robert, que n'allez vous proposer une bonne somme à M. Stopp, à la condition cependant qu'il renoncera à ma main; on le dit intéressée et peut-être...

—Vous avez raison; moi, qui suis un maladroît, répondit Robert, je n'avais pensé qu'à lui chercher querelle; et le moment est favorable, il va sans doute avoir besoin d'argent; car s'il savait la nouvelle qu'on débite à Paris et que le courrier apportera ce matin à Thann, il ne regarderait pas si tranquillement par la portière de ce wagon.

—Quelle nouvelle, Robert?

—La maison C... a manqué; elle emporte 100,000 fr. à M. Stopp; les créanciers n'auront pas 25 pour cent.

—Ah! tant mieux! dit naïvement la jeune fille.

Le dormeur fit un petit mouvement de la tête pareil à celui qui précède l'éternement.

—Sans ce maudit chemin de fer, poursuivait le jeune homme tout aurait pu s'arranger; il y a un endroit de la forêt que l'on a l'habitude de traverser à pied; j'aurais pris M. Stopp à part; je lui aurais fait une proposition; vous auriez parlé à votre père; vous lui auriez appris ma nouvelle fortune... C'est ce chemin de fer qui nous coûte notre bonheur; votre père ne voudra pas se dédire à la porte de la mairie; je voudrais que les rails, le viaduc, la locomotive et l'attirail entier allassent à tous les diables.

M. Stopp retira enfin sa tête de la portière; il tira sa montre d'un air joyeux.

—Quatorze minutes, se dit-il, et déjà nous avons traversé le Vieux-Thann, déjà on voit le clocher de la ville; entendez-vous les cloches? Nous y sommes, nous y voilà; encore une minute et nous touchons au débarcadère.

Il semblait, en effet, que la locomotive eût l'intelligence de ces nobles chevaux de course qui ne vont jamais plus vite que lorsqu'ils aperçoivent le but; elle volait avec ce bruit hâletant qui ressemble au bruit d'une forge; on était arrivé.

—Quinze minutes! s'écria Stopp, en remettant sa montre dans son gousset... Eh! eh! papa Colmann réveillez-vous; vous vous croyez dans votre lit à Muhlhouse, vous êtes à Thann.

M. Colmann se réveilla comme un homme qui sort d'un profond sommeil, il étendit ses bras et ouvrit ses yeux étonnés.

—Ah! ah! Robert, vous êtes là, dit-il en tendant la main au jeune homme; qui s'en serait douté? je vous croyais à Paris, mon ami; j'ai une petite affaire à régler avec M. Stopp, je vous confie ma fille un moment.

—Monsieur, permettez...

—Non, mon ami, dans une minute je suis à vous.

Colmann était un de ces bons Alsaciens qui ont le double caractère de deux nations, la France et l'Allemagne; prompt dans ses résolutions comme Parisien, il était Allemand par cet amour de la famille qui, soigneux et prévoyant, s'inquiète aussi volontiers des intérêts de la fortune que de ceux du cœur.

—Si la vie était un roman, s'était-il dit naguères, Robert serait le mari qui conviendrait à Catherine; mais on ne saurait trop prendre au sérieux les besoins de tous les jours, et la figure seule de M. Stopp est rassurante pour l'avenir.

Il ne supposait pas d'ailleurs que sa fille pût aimer Robert, un petit jeune homme qui n'avait rien, se faire aimer d'une fille de dix-huit ans! Ce sont de ces choses trop dénuées de sens pour être vraies. Cependant, quand il vit la tristesse de sa fille et la venue subite de Robert, il se demanda si le jeune dessinateur ne serait pas, par hasard, aimé de Catherine, et puisque ses yeux l'avaient mal servi jusque-là, il feignit le sommeil et se confia à son ouïe, sens doué d'une grande finesse chez le bon Colmann. Un amour partagé, un héritage, une place de dessinateur à Thann et cent mille francs perdus par Stopp; il n'en fallait pas tant à Colmann pour reconnaître le mérite de Robert et ne pas contrarier les sentiments de sa fille.

—Maître Stopp, dit-il à celui qui devait être son gendre, les pères sont bien malheureux!

—Ce n'est pas quand ils ont des filles comme la vôtre, répondit Stopp.

—Au contraire, continua Colmann. Catherine est si douce, si obéissante; elle a tant de modestie et de vertu qu'elle m'expose à faire son malheur sans le voir et sans le savoir.

—Comment cela?

—En vous épousant, mon cher Stopp. Elle ne vous aime pas. Si, au lieu de regarder le pont de l'III, le village de Dornach et la ville de Cernay, vous aviez fait, comme moi, semblant de dormir, vous me demanderiez de vous rendre votre parole, et vous ne vous embarqueriez pas sur le chemin de fer du mariage.

—Mais rien n'est beau comme un chemin de fer, maître Colmann.

—C'est ce que je vais tâcher de faire comprendre à M. Robert, qui épousera ma fille; pour vous je vous conseille de prendre la malle-poste et d'aller à Paris, où avec un peu d'adresse vous tirerez bon parti de la maison C..., qui vient de faire faillite.

Colmann se retourna vers ses enfants.

—Monsieur Robert, je vous donne ma fille, lui dit-il; rendez-la la heureuse et ne dites plus de mal des chemins de fer.

—Ah! mon père, s'écria Catherine, vous nous avez écoutés?

—Pendant quinze minutes, mon enfant, et elles m'ont suffi pour te marier à ton gré.

MARIE AYCARD.